



LegaLife renforce son équipe

Amélie Huruguen est nommée Directrice Commerciale et Marketing

Paris, le 4 septembre 2018 - LegaLife, pionnier de la création en ligne de documents juridiques et de la digitalisation des ventes immobilières en VEFA, annonce l'arrivée d'Amélie Huruguen en tant que Directrice Commerciale et Marketing. Elle était auparavant Directrice Commerciale et Marketing du groupe de promotion immobilière Quartus.

Diplômée de gestion de l'université Paris X et d'un cursus marketing digital du CNAM Paris, Amélie Huruguen possède une expertise reconnue de la promotion immobilière et de ses composantes commerciale, marketing et digitale. De 2015 à 2018, au sein du groupe immobilier Quartus, elle a ainsi conçu et développé les projets de digitalisation de l'expérience client en tant que directrice commerciale, marketing et digital. Courant 2017, Amélie Huruguen a notamment impulsé avec son équipe la mise en place de la digitalisation de la VEFA en s'adjoignant les services de LegaLife et en déterminant avec la start-up les besoins métiers des promoteurs pour cette solution innovante. A l'issue de cette collaboration, Quartus est devenu le premier client promoteur de LegaLife en octobre 2017.

Auparavant, Amélie avait structuré, au sein du promoteur immobilier Edelis Promotion (2012 à 2015), la commercialisation à l'accession à la propriété. Elle a, en particulier, mis en œuvre une stratégie commerciale, marketing, communication et digitale afin d'accélérer les ventes à la découpe de logements neufs.

Amélie Huruguen a effectué la première partie de sa carrière dans un secteur connexe de l'immobilier, le tourisme et l'hôtellerie, dont 15 années au sein du groupe Pierre & Vacances. Avec son équipe, elle a pris en charge les fonctions commerciales et marketing sur une activité BtoB ayant connu une forte croissance.

« Je suis ravie de rejoindre la start-up LegaLife. Mon arrivée est l'aboutissement d'une belle rencontre avec ses fondateurs. La solution de digitalisation de la VEFA déployée par LegaLife arrive à point nommé pour le secteur de l'immobilier résidentiel et répond parfaitement aux besoins de la relation client en simplifiant les processus, du contrat de réservation 100% dématérialisé jusqu'à la livraison de l'appartement. Elle facilite grandement le quotidien des commerciaux, des responsables de programmes, des chargés de clientèle et d'ADV...en permettant un gain de temps et d'argent. Après avoir travaillé dans des grands groupes, rejoindre une start-up talentueuse en plein développement et satisfaire les besoins digitaux des promoteurs est un nouveau challenge passionnant ! », déclare Amélie Huruguen.

« Nous sommes très heureux qu'Amélie Huruguen ait choisi de nous rejoindre. Sa très grande connaissance du monde de la promotion immobilière, du processus de vente et des problématiques de digitalisation va permettre d'accélérer plus fortement encore le déploiement de notre solution auprès des promoteurs – nous avons déjà signé avec 45 promoteurs en moins d'un an – et des réseaux de commercialisation », déclarent François Marill et Thomas Rivoire, co-fondateurs de LegaLife.

A propos de LegaLife

Fondée en 2013 par François Marill, Thomas Rivoire et Olivier Adam, LegaLife est un éditeur de logiciels spécialisé dans la rédaction automatisée de documents juridiques 100 % en ligne. Après avoir été la première LegalTech à proposer aux particuliers et aux entreprises quelques 200 documents administratifs et juridiques à créer soi-même sur le site LegaLife.fr, la start-up a décliné depuis 2017 sa solution logicielle BtoB dédiée aux professionnels de l'immobilier résidentiel neuf – promoteurs, commercialisateurs, distributeurs - et a mis au point une solution innovante qui simplifie et digitalise entièrement le processus de vente en VEFA. Les délais de traitement des dossiers entre la réservation électronique en face à face client ou à distance, et la signature de l'acte de vente chez le notaire sont très fortement raccourcis. Les parties prenantes – promoteur, client, notaire – bénéficient d'un outil collaboratif en ligne qui fluidifie et simplifie l'ensemble du processus. La relation client est enrichie, et les acquéreurs, à travers leur espace dédié, bénéficient d'un suivi jusqu'à la livraison. Aujourd'hui, LegaLife est déployé auprès de 45 promoteurs nationaux et régionaux en France. Plus d'informations sur www.legalife.fr/solutions-professionnelles/promotion-immobiliere/ et www.legalife.fr.

Contacts Presse

Ulysse Communication

Nicolas Daniels – 06 63 66 59 22 – ndaniels@ulyse-communication.com

Candide Louniangou – 06 32 76 03 27 – clouniangou@ulyse-communication.com